

# Le dispositif "Aide Prévention Covid"

## en MSA Auvergne

Afin d'accompagner financièrement les structures agricoles fortement impactées, la MSA a mis en place un dispositif de prévention Covid, sous la forme d'une aide. Cette subvention couvre la prise en charge du matériel d'hygiène et de sécurité pour la mise en place des mesures de prévention et des mesures barrières, sur le lieu de travail.

### ► Qui peut bénéficier de l'Aide Prévention Covid ?

Vous pouvez bénéficier de l'aide prévention Covid, si vous êtes **affilié à la MSA, en tant qu'exploitant agricole ou responsable d'une entreprise de moins de 50 salariés.**

### ► Nos aides financières exceptionnelles Covid-19

Nos aides concernent **tout investissement permettant de respecter les règles de distanciation, les gestes barrières et les consignes liées au Covid-19** tout en facilitant l'activité.

**Attention : Ne sont pas concernés** par cette aide, les **EPI** (équipements de protection individuelle, tels que : masques, gants...) et les **consommables** (gel hydroalcoolique, lingettes...).

**À savoir :** Dans un investissement global, **seule la part présentant un intérêt manifeste pour la prévention**, sur appréciation du Conseiller en prévention, **sera prise en compte pour la détermination de l'aide.**

**Quelques exemples :** équipement de distanciation et de signalétique, aménagement et rénovation des sanitaires, vestiaires, salle commune, zone de travail, mécanisation des activités de nettoyage, aspirateurs filtres HEPA minimum, location d'outils de travail pour limiter le partage de matériel, etc.

### ► Comment s'applique le financement ?

**50 % de la dépense Hors Taxe, plafonnée à 1 000 ou 2 000 € selon le montant de l'investissement.**  
Sous réserve des budgets disponibles.

### ► À noter :

Seuls seront pris en compte **les achats effectués entre le 17 mars 2020 et le 30 novembre 2021.**

**Contactez le service SST de votre département**  
pour votre demande et/ou pour plus de précisions.

Allier : **04 70 35 36 91**

Cantal : **04 71 64 41 85**

Haute-Loire : **04 71 07 15 08**

Puy-de-Dôme : **04 73 43 76 54**

par email : **contactsst.blf@auvergne.msa.fr**